

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE assure l'enlèvement de l'ensemble des déchets produits par les ménages et travaille sur des pistes d'économie et d'optimisation du service.



Les consignes de tri de nos bacs à déchets recyclables vont évoluer. En effet, à compter de 2021, tous les emballages plastiques pourront désormais être déposés dans votre bac de tri. Exemples : pots de yaourts, films plastiques.

## EXTENSION des consignes de tri

## Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE s'intéresse au CONTENU DE NOS ORDURES MÉNAGÈRES

Les fermentescibles représentent un coût conséquent lié à la collecte, au transport et au traitement. Afin de maîtriser au mieux les coûts et réduire au maximum l'impact environnemental, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE engage un travail de fond pour gérer la part des déchets organiques encore contenue dans nos bacs (30 % du poids de nos poubelles grises).

En complément, la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte renforce cette démarche et prévoit le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation pour tous les producteurs de déchets avant 2025, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci soient valorisés et non plus seulement éliminés.

Dès à présent, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE propose des solutions telles que le compostage individuel et partagé pour accompagner les usagers dans cette nouvelle démarche.



Sur la commune de SAUXILLANGES, 1 composteur partagé a été installé sur la Place des Anciens Combattants en JUIN 2019. Courant 2020, 4 composteurs partagés supplémentaires seront installés dans le Bourg de SAUXILLANGES, à l'école publique et à l'EHPAD.

## Des chiffres TRÈS ENCOURAGEANTS

### sur la commune de SAUXILLANGES :



**277,860 tonnes** d'ordures ménagères collectées / an



**71,676 tonnes** de verre collectées / an qui ont permis la fabrication de **159 264 bouteilles**



**73,313 tonnes** d'emballages et journaux magazines collectées / an



**5,004 tonnes** de textiles collectées / an  
**4,504 tonnes** valorisées / an



**29,95 %** de foyers équipés de composteurs individuels

**29,166 tonnes** de déchets verts évitées / an, dont **2 tonnes** / an grâce au composteur partagé en place.

**12 tonnes** / an supplémentaires pourraient être évitées grâce aux nouveaux projets de compostage partagé.

## JE COMMANDE UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Il est toujours possible de se procurer un composteur individuel à tarif préférentiel (15 € pour un 320 litres et 20 € pour un 620 litres) en complétant le coupon réponse ci-dessous. Retournez-le au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

### JE COMMANDE :

Un composteur en plastique recyclé de 320 litres à 15 € (préconisé pour une surface inférieure à 500 m<sup>2</sup>)

Un composteur en plastique recyclé de 620 litres à 20 € (préconisé pour une surface supérieure à 500 m<sup>2</sup>)

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE :  
.....  
.....

CODE POSTAL : ..... COMMUNE : .....

TELEPHONE : ..... EMAIL : .....

*Fourni avec un seau de 10 litres pour collecter les déchets de cuisine ainsi que les notices de montage et d'utilisation.*